

N° 05/22  
08/03/2022

# BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

## SOLIDARITÉ UKRAINE :

Une collecte est organisée jusqu'au 23 mars 2022, de 9 h à 17H, jours ouvrés, dans les locaux de TRANSPORTS ROUTIERS D'ALSACE au 5 rue de Werde et à la Brasserie Matten au 23 rue de l'Ill.

Cette aide sera acheminée par camion à 20 km de la frontière ukrainienne en Pologne afin d'aider les populations civiles, directement dans les zones de guerre.

A priori, les dons en vêtements sont aujourd'hui suffisants. Il faut surtout :

- aide médicale : vêtements de sécurité pour les pompiers et les agents de sécurité civile, trousse de secours, brancards, couvertures de survie
- Produits d'hygiène : dentifrice, brosses à dents, serviettes hygiéniques, masques réutilisables et jetables, lingettes ;
- Fournitures pour bébé : lait maternisé en poudre, couches, petits pots, lingettes
- Denrées alimentaires non périssables : barres énergétiques, céréales, fruits secs, café et chocolat en poudre ;
- Soins : bandages, pansements, anti-douleur (doliprane/ibuprofène) antiseptique, compresses, gel hydroalcoolique ;
- Lampes de poche, piles, bougies, radios numériques, tentes, matelas gonflables, sacs de couchage, jumelles, groupes électrogènes, scies, pompes thermiques, réchauds ;

*Vous pouvez également déposer vos dons à la maison intercommunale des services, siège de la Communauté de Communes et divers autres lieux dont le collège de Benfeld et celui d'Erstein avant le 11 MARS.*

*Par ailleurs, les personnes qui ont le souhait d'accueillir des réfugiés peuvent se faire connaître en mairie qui transmettra aux services de la Préfecture.*

## LES MATCHS DU FCM :

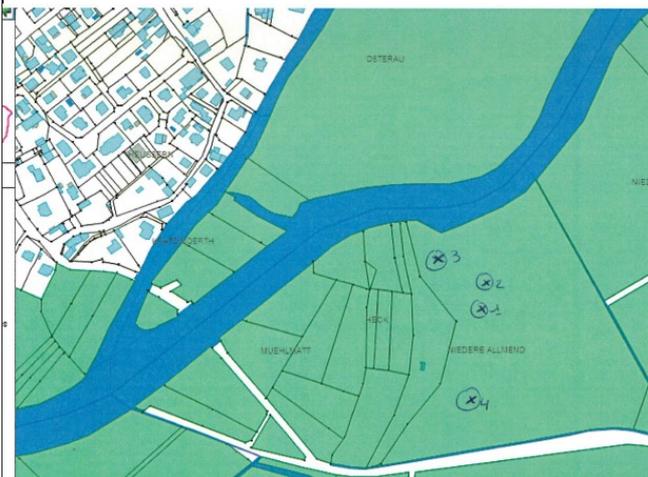
Equipe locale	Date du match	Heure du match	Equipes
Veterans	11/03/2022	20H	Nordhouse - Matzenheim
U15	12/03/2022	14H	Matzenheim - Hilsenheim
U18	12/03/2022	19H	Seltz - Matzenheim
Séniors 3	13/03/2022	10H	Sundhouse U.S 3 - Matzenheim F.C 3
Séniors 4	13/03/2022	10H	Matzenheim F.C 4 - Niedernai A.S 3
U18	19/03/2022	15H	Matzenheim - Zornthal/Schwind
U15	19/03/2022	16H	Niedernai - Matzenheim
Séniors 1	19/03/2022	19H	Illhaeusern F.C. 2 - Matzenheim F.C 1
Séniors 2	20/03/2022	10H	Matzenheim F.C 2 - Innenheim U.S. 2
Séniors 3	20/03/2022	10H	Maisonsgoutte S.C. 2 - Matzenheim F.C 3
Séniors 4	20/03/2022	10H	Matzenheim F.C 4 - Rhinai F.C. 3

## VÉLO TROUVÉ :

Un vélo a été trouvé dans la commune.

Le propriétaire éventuel de ce vélo est prié de s'adresser à la mairie.

## VENTE DE BOIS EN FORÊT COMMUNALE NON SOUMISE À L'ONF :



La commune de Matzenheim vend 4 lots de bois (non estimés en quantité) marqués à la peinture orange sous les numéros 1 à 4 ; ces lots sont situés à proximité de la forêt de l'an 2000 selon le plan ci-contre.

Offre sous pli fermé en mairie avant le 20 mars.

Pour le lot N°1 orange, l'offre minimum devra être de 200 €.

Les lots seront attribués à la personne faisant la meilleure offre.

### REGLEMENT EN VIGUEUR ( MP 2022)

- Le marché aux puces est une manifestation réservée aux particuliers, en vue de la vente ou de l'échange de mobiliers usagés ou acquis de personnes autres que celles qui fabriquent ou en font commerce.
- Il est ouvert à tous, à condition de renvoyer l'attestation d'inscription totalement remplie, accompagnée du paiement, et de la copie recto verso obligatoire d'une pièce d'identité - La réservation sera enregistrée au nom figurant sur le chèque de réservation. **LES FORMULAIRES INCOMPLETS ou ERRONES NE SERONT PAS ENREGISTRÉS .**
- Les places non payées ne seront pas réservées.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation.
- 
- Aucun changement libre de place ne sera toléré, sous peine de renvoi.
- **Les places non occupées à 8h ne seront pas redistribuées.**
- **Nous n'attribuerons pas de place supplémentaire le jour même.**
- L'exposition ou la vente d'armes blanches ou à percussions est strictement interdite.
- L'introduction de substances nocives, polluantes, inflammables ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- **Le prix des 5 mètres linéaires est de 12,50 €, plus 2,50 € le mètre supplémentaire.**
- **Les stands de boissons et de restauration sont exclus et réservés aux organisateurs.**
- **Les manèges et confiseurs seront acceptés au tarif de 80 € l'emplacement, après accord des organisateurs.**
- Mise en place des exposants de 5h à 8h - Les numéros de places seront annoncés à l'entrée du marché lors du contrôle.
- **Chaque exposant est prié d'emporter ses déchets et de laisser son emplacement dans un état propre pour 18h00.** ( 1 sac poubelle leur sera remis à cet effet ) les trottoirs de la commune ne sont pas une déchèterie !
- En cas de non respect de ce règlement, déposé à la mairie de Matzenheim, les organisateurs seront seul juge pour prendre

### ATTESTATION ET INSCRIPTION AU MARCHÉ AUX PUCES DE MATZENHEIM du 03.04.2022 organisé par l'amicale des sapeurs pompiers et le football club.

A retourner avant le 26 mars 2022 à : ( Dernier délai )

C.P.I - Marché aux Pucés Rue de werde 67150 MATZENHEIM - tél 03 88 74 39 02

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Né (e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Copie recto/verso obligatoire de la pièce d'identité : N° \_\_\_\_\_

délivrée le \_\_\_\_\_ Par : \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur :

\* Ne pas être commerçant (e)

\* De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)

\* De ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ( art.R321-9 du code pénal)

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature

Ci-joint le règlement de \_\_\_\_\_ € pour la réservation d'une place de \_\_\_\_\_ mètres linéaires.  
**(minimum 5 mètres à 12,50 € + 2,50 € le mètre supplémentaire)**

- chèque libellé à l'ordre du **FC Matzenheim** ( la réservation sera enregistrée au nom figurant sur le chèque )

Cette attestation sera remise aux organisateurs qui la joindront au registre des participants et la remettra au Maire.